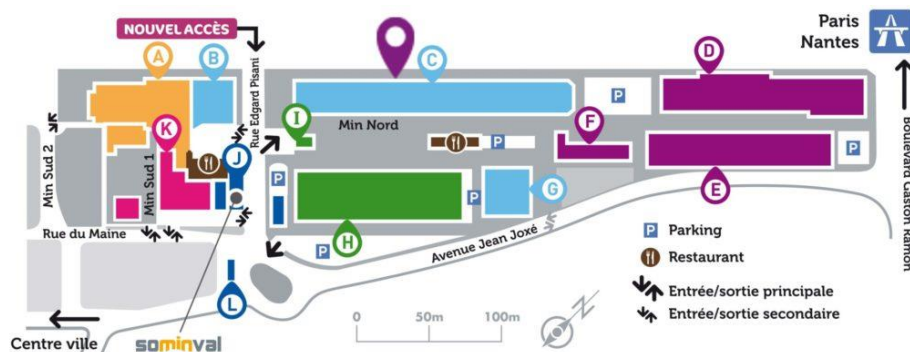




EMPLACEMENT DISPONIBLE : BATIMENT C

ATELIER DE FABRICATION – PRODUCTION ALIMENTAIRE



SITUATION DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DU VAL DE LOIRE

Le MIN Angers Val de Loire est le marché de gros alimentaire réservé aux professionnels du commerce de proximité et des métiers de bouche pour leurs achats de produits frais. Au cœur du bassin de production du Val de Loire, c'est le lieu de promotion et de commercialisation des produits locaux. Situé à proximité du centre-ville d'Angers, le MIN est également une plate-forme logistique de distribution et un centre d'entrepôt frigorifique.

DESCRIPTIF DU LOCAL

Local situé dans le bâtiment des métiers de bouche.
Local de 338 m² aménagé et équipé de matériel de réfrigération mis à la disposition du concessionnaire en l'état
Séparation du local en murs coupe-feu, Isolation en toiture.
Quai arrière avec rampe, porte sectionnelle, façade commerciale

CONDITIONS FINANCIERES

- Redevance annuelle :
 - 338 m² x 65 € / m² soit 21 970 € HT
- Charges communes environ 4.50€/m² (gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage extérieur, entretien des espaces verts, risques locatifs).
- Charges particulières : Enlèvements DIB /conteneur de 660 litres.
- Fibre optique.
- Dépôt de garantie : (3 mois de loyer TTC toutes charges comprises).
- Taxe foncière : Exonération pour l'ensemble des concessionnaires du MIN.
- Type de contrat : Contrat d'occupation précaire du domaine public.

DISPONIBILITE

- Immédiate

LE MIN D'ANGERS

- Site accessible 24h/24 et sous vidéoprotection
- Gardiennage du site 24h/24 7j/7
- Parkings
- Deux restaurants
- Agence La Poste
- Salles de réunion
- Transporteurs/Logisticiens
- Fournisseur emballages pour fruits et légumes,
- Chambres froides en froid positif et négatif,
- Services collectifs : (Gardiennage, vidéo protection, propreté, éclairage, distribution du courrier, site internet, fibre optique)

ATTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché d'Angers et de Vivy, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le présent avis, la SOMINVAL pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-après, la SOMINVAL, après analyse, attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition. L'opérateur économique intéressé sera informé de son obligation de déposer un dossier de candidature dans le cadre de la présente procédure pour permettre la comparaison des propositions en cas de pluralité des candidatures.

CONTACT

Franck BOURASSEAU
Directeur

f.bourasseau@sominval.fr

Et

Anna GINTRAND
Resp. Commercial

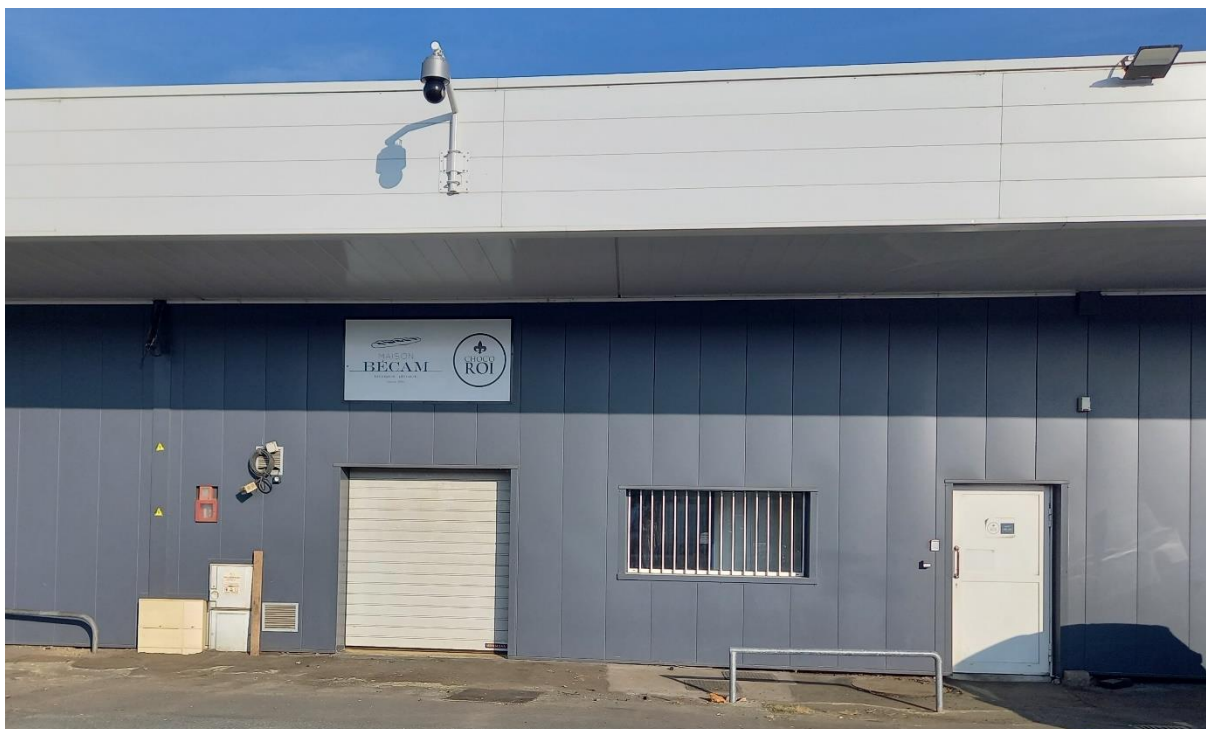
a.gintrand@sominval.fr

CANDIDATURE

Dossier à retirer (règlement de consultation et règlement intérieur) auprès de :
SOMINVAL, 12 avenue Jean Joxé - 49109 ANGERS Cedex - sominval@sominval.fr - Tél : 02 41 31 19 19

Les dossiers à déposer avant le 27 mai 2022 par mail :
sominval@sominval.fr

Photos du local disponible



Plan

A noter : Toute précision technique complémentaire, incluant la consultation des plans ou la visite de l'emplacement concerné, peut être demandée auprès des contacts référencés dans le présent avis.

